

Arrêt Pôle Universitaire transféré arrêt Curie

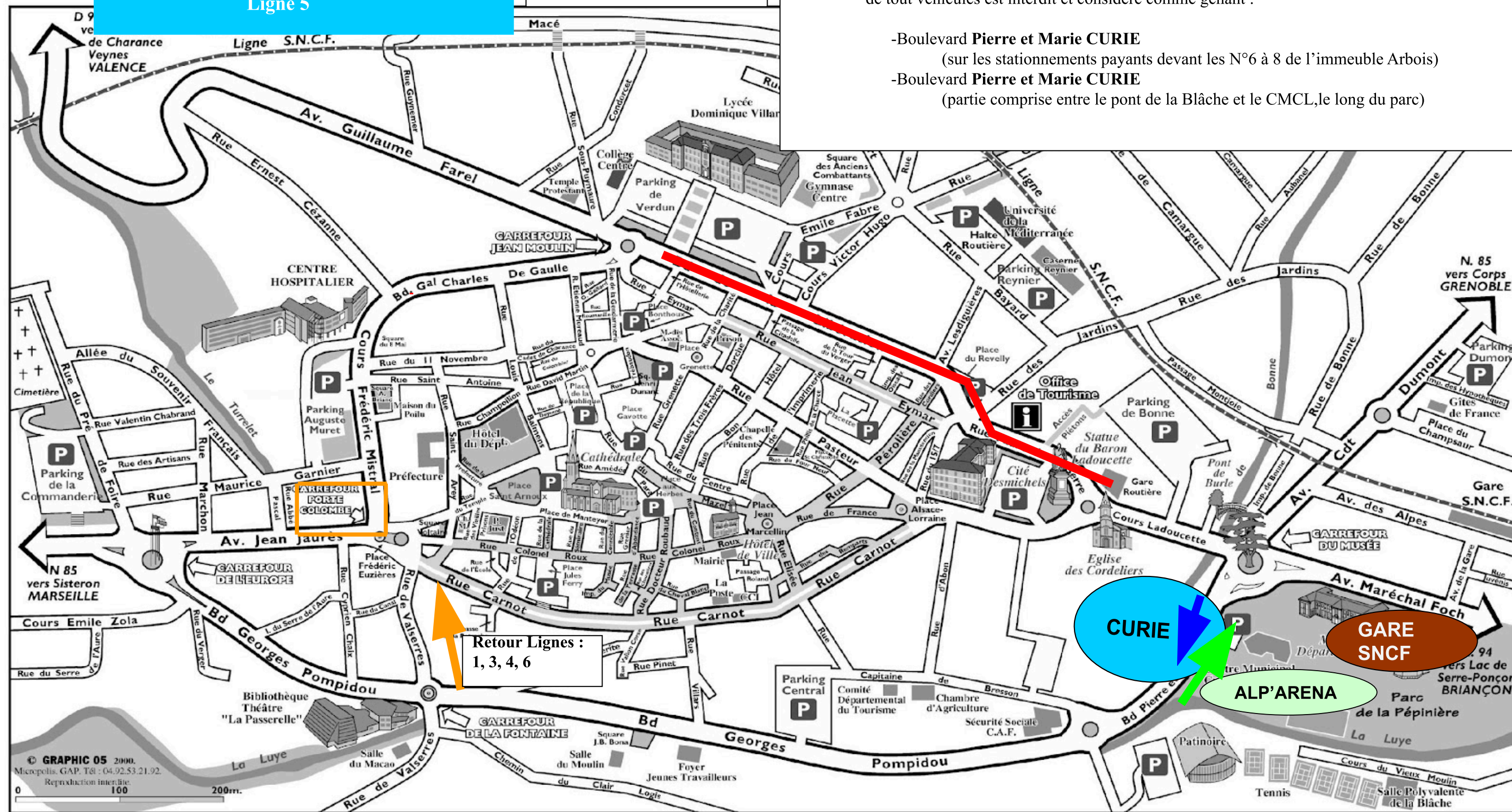
Ligne 5

FOIRE

LUNDI 04 AOUT 2025 de 11h30 à 23H45

Article 6 : Afin d'assurer les Dessertes des Bus urbains et des autocars des lignes régulières, le stationnement de tout véhicules est interdit et considéré comme gênant :

- Boulevard Pierre et Marie CURIE
(sur les stationnements payants devant les N°6 à 8 de l'immeuble Arbois)
- Boulevard Pierre et Marie CURIE
(partie comprise entre le pont de la Blâche et le CMCL, le long du parc)



EMPLACEMENT FOIRE

Faure Du Serre Transféré Arrêt CURIE

Ligne 1 Direction Serviolan
Ligne 3 Direction Les Prés
Ligne 4 Direction Saint Jean
Ligne 6 Direction La Luye/Tournefave

NRE : Circuit Normal (Carrefour Jean Moulin ok)

Arrêt Ladoucette Transféré Arrêt Alp'Arena :

Ligne 1 Direction Bonneval
Ligne 3 Direction Romette
Ligne 4 Direction Tokoro
Ligne 8 Direction La justice

Ligne 8
Descente: Circuit Normal
Retour : Via Jean Macé

Ligne 2
Aller/retour par Jean Macé via
cdt Dumont

Arrêt Ladoucette Transféré Arrêt Gare SNCF :

Ligne 2 Direction Molines
Ligne 9 Direction Romette

**Arrêt Hopital Transféré à Arrêt Porte Colombe
sauf pour la NRE et la LIGNE 8**